

4. ATTESTATION PROFILES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **HYDRO EXTRUSION SPAIN – SITE DE LA ROCA DEL VALLES (Espagne)** pour la période **2021**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1^{ère} et 2^{de} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration est reconnue **satisfaisante avec commentaires**, car elle est exempt d'inexactitude significative. Les inexactitudes et/ou irrégularité non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées en annexe du présent rapport.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 6,7 t eq CO₂ / t : (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME au référentiel Fenêtres (HORS Façades)**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < 0,4 t t eq CO₂ / t de profilés sorties d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Fenêtres (HORS Façades)**

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 6.1

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 1

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC** | Pour le GFA,
Environnement,

le Vérificateur, auteur du
présent rapport

Cyril MOUNIER

Nom : Pascale SAGNARDON

Signature :



Signature :
Le : 11/07/2022

Le : 22/06/2022

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.

5. ATTESTATION FACADES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **HYDRO EXTRUSION SPAIN – SITE DE LA ROCA DEL VALLES (Espagne)** pour la période **2021**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ère et 2^{de} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

La déclaration est reconnue **satisfaisante avec commentaires**, car elle est exempt d'inexactitude significative. Les inexactitudes et/ou irrégularité non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées en annexe du présent rapport.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes < 4,5 t eq CO₂ / t (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME au référentiel Façades**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < **0,25 t eq CO₂ / t de profilés** sorties d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Façades**

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 6. 1

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 1.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour
Environnement,

SOCOTEC

Pour le GFA,

le Vérificateur, auteur du présent
rapport

Nom : Pascale SAGNARDON

Signature :



Cyril MOUNIER

Signature :

Le : 11/07/2022

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.



Le : 22/06/2022